



Puis je demenager avec mon fils loin de son père

Par **lilou77320**, le **10/04/2014** à **20:42**

bonjour,
je me présente maman d'un petit garçon de 4 ans je suis séparé depuis février 2013 je suis passé en jugement le 18 janvier 2014 mon ex conjoint a fait appel donc en attente d'un nouveau jugement je souhaiterais déménager à 450 km de son domicile je voudrais savoir si j'en est le droit car je ne veut pas risquer qu'il s'en serve contre moi je précise en aucun cas je ne souhaite empêcher mon fils de voir son père malgré tout ce qu'il me fait subir depuis la séparation c'est juste que j'ai l'occasion de me reconstruire...merci pour vos réponse

Par **moisse**, le **11/04/2014** à **14:17**

Bonjour,
A l'évidence il faut poser la question à votre avocat. Nous ignorons tout du premier jugement.